



Luxembourg, le 10 octobre 2024

Affilié :

au Syndicat Professionnel de la Force Publique (S.P.F.P.)  
à la Confédération Générale de la Fonction Publique (C.G.F.P.)

### **Communiqué de presse**

#### **Objet: Assemblée Générale du SPAL 2024**

Le Lundi 7 octobre, l'Assemblée générale du Syndicat Professionnel de l'Armée Luxembourgeoises (SPAL) a eu lieu à 17h30. De nombreuses personnes se sont rendues à la « Aal Seeerei » et ont écouté les discours du SPAL dans une ambiance agréable et joviale. Les sujets prédominants étaient :

#### Dialogue social

Le gouvernement actuel a déclaré faire du dialogue social une priorité. En tant que SPAL, nous n'avons pourtant pas encore pu en faire l'expérience. Après que le gouvernement ait tourné le dos à la CGFP, au SPAL et à l'APOL concernant la recherche d'une solution pour la problématique de l'art. 32, la paix sociale a récemment été encore plus gravement mise à l'épreuve.

Dernièrement, la délégation du gouvernement a défendu sa position lors d'une procédure de conciliation, affirmant que cette dernière ne serait ni recevable ni admissible à la Force Publique. Et ce, malgré le fait que, depuis 1979, la procédure de conciliation a été régulièrement utilisée au sein des administrations de l'État (y inclus la force publique), permettant de trouver de nombreuses bonnes solutions constructives dans le cadre de la conciliation et/ou de médiation.

Même si une solution semblait à portée de main dans ce dossier précis, la délégation gouvernementale a jugé prioritaire de fermer la porte à toute forme de compromis et de transférer ainsi tous les problèmes futurs au tribunal administratif. Cette approche est absolument inacceptable, tant pour nos membres que pour nous en tant qu'institution existant depuis plus que 70 ans.

Pour le SPAL un conflit est toujours un moyen de parvenir à une solution commune et non le prélude à une grève. Entre-temps, notre organisation faïtière, la CGFP est intervenue. Ensemble, nous oeuvrons désormais à trouver une issue à cette situation, d'autant plus qu'il s'agit d'un problème aux répercussions majeures sur plusieurs secteurs de la fonction publique.

\*\*\*\*

#### Recrutement et bataillon

Afin de répondre aux grands défis auxquels l'armée luxembourgeoise est confrontée, il est indispensable de recruter continuellement du personnel au cours des prochaines années. Le SPAL l'a souligné lors de son assemblée générale. Même si la création du bataillon est perçue comme une bonne initiative par le syndicat, le remplir représente un tout autre défi.

Malgré l'approche positive de l'administration, les représentants du personnel de l'armée restent sceptiques quant à la réalisation des objectifs ambitieux en termes de matière de recrutement. Il s'agit d'augmenter les effectifs de 170 militaires, en plus de 120 soldats volontaires supplémentaires, pour faire fonctionner le bataillon.

Considérant qu'il s'agit d'une augmentation de plus de 40 % des effectifs des militaires de carrière actuels, il est facile de comprendre pourquoi le SPAL qualifie cette ambition d'irréaliste. Ces préoccupations concernent également le personnel en place, et il est à espérer que ce ne seront pas eux qui devront subir les conséquences de ce projet ambitieux.

\*\*\*\*

### Projet de Loi sur le régime d'indemnisation et de compensation opérationnel de l'Armée Luxembourgeoise (PL8068)

Le comité du SPAL a clairement expliqué les raisons de son opposition formelle au projet de loi actuel, une opposition qui porte sur plusieurs articles bien précis. Cela est reflété dans un avis récent concernant les modifications du projet de loi.

Les principaux points de friction sont, d'une part, le non-respect de l'accord sur le régime de travail signé en 2019, et d'autre part, la forte dégradation des conditions pour les soldats volontaires par rapport aux militaires de carrière, ce qui entraîne l'instauration d'un et donc régime à 2 vitesses.

En l'absence de limites, cela permettrait une mobilisation continue du personnel concerné sans aucune garantie de gestion adéquate de leur santé ni de récupération adéquate.

\*\*\*\*

### Work-life and family balance

Prise de position sur le droit à la déconnexion : des efforts considérables seront nécessaires pour prévenir les burn-out et un taux de divorces au-delà de la moyenne nationale.

À cette fin, il est essentiel d'être ouvert à l'idée du congé parental fractionné, au lieu de le refuser catégoriquement, à l'exception du congé parental à temps plein pour les jeunes soldats et cadres appartenant à une unité opérationnelle.

\*\*\*\*

### Régime de travail

Une analyse approfondie sera faite si le régime de travail est respecté. Le SPAL fera saisine de la commission de contrôle.

## **Le conseil d'administration**